

Aix-en-Provence, lundi 28 Juin 2021

## **1 AN APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES, LA CHAIRE ATTRACTIVITÉ ET NOUVEAU MARKETING TERRITORIAL DÉVOILE LE MANIFESTE DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DU MARKETING TERRITORIAL.**

*Ce manifeste a été co-construit par la Chaire Attractivité & Nouveau Marketing Territorial et ses 33 territoires partenaires/fondateurs répartis sur toute la France. L'objectif est de préciser les principes fondamentaux qui permettent de concrétiser la finalité d'attractivité équilibrée de chaque territoire.*

**Clarifier pour les élus, les managers et les citoyens des concepts pour la qualité de vie et le développement de chaque territoire :** régions, départements, métropoles, intercommunalités, villes de taille moyenne ou encore villages et zones rurales.

À cet effet, le Manifeste publié par la Chaire A&NMT s'articule autour de trois objectifs :

- Clarifier ce que sont l'attractivité territoriale et le marketing territorial, et ce qu'ils ne sont pas.
- Clarifier les grands principes qui permettent de concrétiser la finalité d'attractivité équilibrée des territoires.
- Clarifier les champs d'actions des managers en charge de l'attractivité territoriale et du marketing territorial. Ce manifeste s'adresse bien sûr aux managers et aux élus en charge de ces sujets, mais également à tous ceux qui seront amenés à travailler avec eux sur ces démarches.

**Présenter les principes fondamentaux qui guident les démarches d'attractivité territoriale et qui s'appuient sur le marketing territorial.**

Le document propose une lecture construite autour de 4 grands principes qui structurent les démarches d'attractivité territoriale et de marketing territorial :

- 1. Équilibrées : attraction & ancrage au sein du territoire**
- 2. Culturelles & sur-mesure**
- 3. Collectives & transversales**
- 4. Adossées à une gouvernance politique & managériale**

---

*La Chaire Attractivité et Nouveau Marketing Territorial est la première « Chaire de Territoire » dédiée à l'attractivité et aux nouvelles pratiques du marketing territorial dans le monde. La Chaire est dirigée depuis 2015 par le professeur Mr. ALAUX Christophe, et est hébergée à l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale (IMP GT) d'Aix-Marseille Université.*

Contact presse : Hakim HDOUCH – chargé de communication  
hakim.hdouch@univ-amu.fr / +33(0) 4 13 94 21 30